

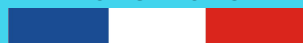
Elections du

CONSEIL MUNICIPAL

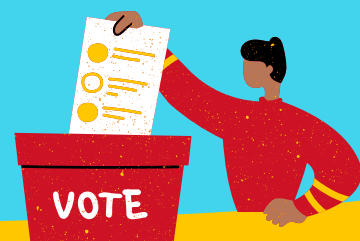
DES

JEUNES

2023-2025



*De la commune de Rodemack*



Viens voter le samedi 25 novembre 2023  
de 9h à 12h en mairie !

Un bureau de vote se tiendra également à l'école JM Pelt le jeudi 23 novembre 2023  
pour les élèves scolarisés dans la commune

Il te suffit d'être en classe de CE2 à la 3ème et habiter à Rodemack ou ses annexes

- 13 candidates
- 9 candidats

*9 conseillers à élire*

**VIENS VOTER !**



**IMPORTANT:** Pour voter, tu devras OBLIGATOIREMENT te munir de ta carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile ou la carte d'électeur d'un de tes parents